

CONFEDERATION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES COMORES
CTC

DECLARATION

Le 12 janvier 2018, la gendarmerie de Mutsamudu a procédé à l'arrestation de trois syndicalistes anjouanais à savoir : les camarades Amrane ABDEREMANE, Secrétaire confédéral chargé de la sécurité sociale, Ahmed ABDALLAH dit Mdjanga, secrétaire du syndicat du Port et Zarkache, trésorier du syndicat du Port qui prenaient part au mouvement de grève au Port de Mutsamudu –Anjouan pour revendiquer le payement de 9 mois d'arriéré de salaire.

La CTC rappelle aux autorités comoriennes de tout bord que la liberté syndicale et la protection du droit syndical sont garanties par la constitution de l'Union des Comores, les conventions internationales du travail ratifiées par le gouvernement comorien ainsi que les textes réglementaires applicables dans le pays même si certaines la considère à un catalogue de recommandations.

La CTC condamne sans réserve ces arrestations et exige la libération immédiate et inconditionnelle de ces trois camarades qui ne demandent que leur droit à la vie et exhorte le paiement intégral de tous les arriérés de salaire des salariés et agents de l'EEPAM sans délais.

La CTC s'insurge contre l'arbitraire à Anjouan, la confiscation des libertés individuelles et collectives et le non-respect des engagements pris par les autorités publics à l'égard des organisations syndicales et surtout celui avec l'intersyndical de l'éducation.

La Confédération des Travailleuses et Travailleurs des Comores (CTC) indique que l'émergence des Comores, démocratique, progressiste, sociale et moderniste, Etat dans lequel sont garantis la justice, l'Equité et l'Egalité, ne peut se concrétiser avec de telles pratiques policières répressives.

Le Bureau Exécutif National de la CTC affirme son soutien à toutes les forces qui luttent pour l'état de droits et demande aux autorités du Ministère du transport de respecter les protocoles d'accord conclus afin de privilégier la concertation et la négociation dans le règlement de tout différend qui pourrait surgir.

Fait à Moroni, le 13/01/2018.

Le Secrétaire Général



Salim SOULAIMANA